

Mercredi 1er Juillet 2026

35 €

JOURNÉE PROVENÇALE

St Remy de Provence et Baux de Provence

Départ de votre région en Autocar de Grand tourisme **** vers 06h30 suivant le lieu de prise en charge en direction de St-Rémy-de-Provence. Arrivée vers 09h30 pour profiter du grand Marché Provençal de St-Rémy-de-Provence.

Dans les vieilles ruelles de Saint-Rémy de Provence, ce marché est animé et coloré : aromates, épices, olives, huiles, fruits, légumes, miel, fleurs, tissus, antiquités...

Puis vers 11h30, route pour les Baux-de-Provence.

Déjeuner libre et temps libre pour une découverte personnelle des Baux-de-Provence.

Vous pourrez flâner dans les ruelles, profiter du cadre exceptionnel de ce village classé ou encore explorer les carrières de lumières.

Départ vers 17h00 pour route de retour. Arrivée dans votre région vers 20h15.



Ardèche / Drôme / Rhône



Palisse
AUTOCARS
La Passion du Voyage...

04 75 08 40 11

Ce prix comprend : Le transport en autocar de grand tourisme ****.

Ce prix ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel, les repas, l'assurance annulation* : + 3 €.

✂ Bulletin de participation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Lieux de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer à la **Journée Provençale**, le Mercredi 1er Juillet 2026 :

Nombre de personnes _____ x **35 €** - Assurance annulation* _____ x **3 €** (Chèque à l'ordre de l'Autocars Palisse)

Je souscris à l'assurance annulation* à 3 € par personne : OUI NON : _____ x **3 €** En cas de refus de souscription, j'ai pris connaissance que je ne pourrai prétendre à un remboursement ni un avoir en cas d'annulation ou d'absence.

Noms des participants

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARIS PALISSE « 9 Avenue du Président Roosevelt » 26600 Tain-l'Hermitage. Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11. A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile. * L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.